



## PRÉFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTÉGRATION  
PÔLE ÉTRANGERS

### RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR ÉTUDIANT

(Article L 313-7° du Ceseda & Titre III de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié)

#### Liste des pièces à fournir (originaux et copies) :

Les documents étrangers doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.

Les modèles de déclaration et d'attestation sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Formulaires-en-ligne/Etrangers-en-France>

#### Si le demandeur souhaite obtenir une carte de séjour pluriannuelle :

- Une lettre personnelle de demande de carte de séjour pluriannuelle, datée et signée.  
Afin d'assurer la lisibilité du document, le demandeur est invité à le rédiger sur un logiciel de traitement de texte et à l'imprimer (les ressortissant algériens ne peuvent en bénéficier en vertu des accords franco-algériens).
- **La fiche de renseignements et la fiche cursus préalablement renseignées** (pages 3 & 4 du présent formulaire).
- **La carte de séjour**, en cours de validité.
- **Ou le visa long séjour valant titre de séjour et la vignette OFII**, en cours de validité.
- **Le passeport** en cours de validité (pages d'identité et de validité).  
À défaut, une attestation consulaire avec photographie et datée de moins d'un an faisant expressément mention de la nationalité du demandeur ou tout autre document permettant de justifier de la nationalité.
- **Un acte de naissance avec filiation traduit en français par un traducteur assermenté**.  
Uniquement s'il s'agit d'un renouvellement d'un visa long séjour valant titre de séjour (CTOM) .
- **Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois :**  
**La date d'émission du document doit être de moins de 3 mois, y compris pour un échéancier.**

#### Si le demandeur est locataire ou propriétaire :

Une facture d'électricité ou d'eau ou de gaz ou de téléphone fixe (facture de mobile non acceptée) ou d'accès à internet ou le bail de location (faisant apparaître le nom et les coordonnées des parties, les caractéristiques du logement et les signatures) et la dernière quittance de loyer ou la taxe d'habitation ou la taxe foncière, **datée de moins de 3 mois**.

#### Si le demandeur est hébergé à l'hôtel :

Une attestation de l'hôtelier et la facture du dernier mois.

#### Si le demandeur est hébergé par un particulier :

Une attestation d'hébergement, **datée de moins de 3 mois**, précisant à la fois le nom de l'hébergeant et le nom de l'hébergé, et signée par l'hébergeant.

Une copie (identité et validité) de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité (titre de séjour à la même adresse, carte nationale d'identité ou passeport français).

Une facture d'électricité ou d'eau ou de gaz ou de téléphone fixe (facture de mobile non acceptée) ou d'accès à internet ou le bail de location (faisant apparaître le nom et les coordonnées des parties, les caractéristiques du logement et les signatures) et la dernière quittance de loyer ou la taxe d'habitation ou la taxe foncière, **datée de moins de 3 mois**, de l'hébergeant.

- **Une inscription** (une préinscription peut suffire au moment du dépôt initial du dossier, l'inscription définitive devra être produite dès obtention) **établie par un établissement d'enseignement**. Celui-ci peut être un établissement public ou privé d'enseignement supérieur ou d'enseignement secondaire général (préparant le baccalauréat) ou technique (préparant le CAP ou le BEP) ou de formation initiale ou un organisme de formation professionnelle, mentionnant au moins 20 heures de cours par semaine et précisant l'enseignement suivi, la nature exacte du diplôme préparé, le niveau et la durée des études, le nombre de cours hebdomadaire, les horaires et le versement des frais de scolarité.

Le suivi de cours d'enseignement à distance et le suivi de cours en « auditeur libre » ne confèrent pas la qualité d'étudiant.

**TOURNEZ LA PAGE SVP**



## Les Justificatifs de la réalité et du succès des études entreprises :

- Les relevés de notes , attestation d'assiduité et de présentation aux examens, et le dernier diplôme obtenu.
- Si le demandeur est thésard : joindre une attestation du professeur de thèse, précisant le sujet, l'évolution des travaux et la date prévisible de soutenance de la thèse, revêtue de sa signature et du cachet original de l'établissement d'enseignement.
- Si le demandeur change d'orientation : joindre en plus une lettre explicative motivée, datée et signée.
- Si le demandeur ne justifie pas de progression dans les études ou en cas d'échecs répétés ou d'absences aux examens et concours ou s'il souhaite faire état à l'administration d'une quelconque difficulté dans le suivi des études : Joindre en plus une lettre explicative datée et signée accompagnée de tous les justificatifs expliquant la situation (certificat médical, bulletin d'hospitalisation, acte de décès, témoignages de tiers avec une copie de leur pièce d'identité, etc.)

## La justification de moyens d'existence suffisants :

Les ressources financières mensuelles doivent être au moins égales au montant de l'allocation d'entretien mensuelle de base allouée aux boursiers du gouvernement français (soit 615 € en application de la décision du ministère des affaires étrangères du 9 juillet 2003) pour l'année d'études :

### Exemples :

- Une attestation bancaire de virement régulier/permanent **ou** la/les preuve(s) de virement ou de dépôt de fonds **ou** les relevés de compte **ou** une attestation de solde créditeur, **en euros**, permettant de justifier du montant requis.
- Une attestation sur l'honneur du garant de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis, la pièce d'identité en cours de validité (titre de séjour, carte nationale d'identité ou passeport français) du garant et le justificatif de ressources (feuilles de paie, avis d'imposition, relevés de compte) du garant justifiant du montant requis, si le demandeur est pris en charge par un tiers.
- Le contrat de travail et les feuilles de paie **ainsi que l'autorisation provisoire de travail délivré par la Direction Régionale de la Concurrence, Consommation, Travail et Emploi (DIRRECTE) pour les ressortissants algériens ou en cas de dépassement du nombre d'heures autorisé, si le demandeur exerce une activité salariée.**
- Le contrat de placement visé par la Direction Régionale de la Concurrence, Consommation, Travail et Emploi (DIRRECTE), si le demandeur est placé au pair.
- Une attestation de bourse **en euros** de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de celle-ci, établie sur papier en tête de l'organisme, accompagnée le cas échéant de sa traduction par un traducteur assermenté.

Les étudiants boursiers du Gouvernement français et les bénéficiaires de programmes européens sont réputés remplir la condition de ressources suffisantes. Ils doivent alors produire un justificatif de leur situation.

## LES RESSOURCES DOIVENT ÊTRE PÉRENNES EN CAS DE DEMANDE DE TITRE PLURIANNUELLE.

### Un justificatif de couverture sociale :

- Si le demandeur a moins de 28 ans :
- Le demandeur est inscrit dans un établissement d'enseignement affilié à la sécurité sociale : l'attestation d'inscription vaut justificatif d'affiliation à la sécurité sociale étudiante si la mention d'affiliation à la sécurité sociale y est indiquée.
- Le demandeur est inscrit dans un établissement d'enseignement privé non affilié à la sécurité sociale : produire un justificatif de la souscription d'une assurance volontaire (sauf pour les étudiants canadiens présentant une attestation annuelle d'affiliation au régime québécois de couverture sociale, ou si le demandeur justifie d'une activité salariée).
- Si le demandeur a plus de 28 ans :
- Produire un justificatif du maintien des droits à l'assurance maladie, ou de la souscription d'une assurance volontaire, ou de la CMU de base (sauf pour les étudiants canadiens présentant une attestation annuelle d'affiliation au régime québécois de couverture sociale).

### Les ressortissants de nationalité algérienne ne sont pas tenus de produire de justificatif de couverture sociale

- **3 photographies, fond uni et clair (bleu gris, gris clair- pas de fond blanc), de face, tête nue et droite, regard neutre, de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques, récentes et parfaitement ressemblantes (norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005).**



## FICHE CURSUS

(A remplir en MAJUSCULES, et joindre obligatoirement lors de l'envoi de la demande).

### Études poursuivies et diplômes obtenus depuis l'entrée en France.

Merci d'indiquer les études suivies, pour chaque année, depuis l'entrée en France :

Année Universitaire	Nom de l'établissement	Intitulé exact du diplôme préparé
2018-2019		
2017-2018		
2016-2017		
2015-2016		
2014-2015		
2013-2014		

Merci d'indiquer les diplômes obtenus, par année, depuis l'entrée en France et joindre une copie :

Diplôme obtenu	Année Universitaire	Nom de l'établissement

### Ressources

Merci d'indiquer la provenance des ressources (cocher la case correspondante):

- |   |                          |                              |                          |
|---|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Bourse  | <input type="checkbox"/> | Prise en charge par un tiers | <input type="checkbox"/> |
| Placement au pair                                   | <input type="checkbox"/> | Activité salarié             | <input type="checkbox"/> |
| Virements bancaires ou ressources du pays d'origine | <input type="checkbox"/> |                              | <input type="checkbox"/> |